

AVIS public

GRILLE TARIFAIRE 2025

Je soussignée, greffière de la Municipalité Régionale de Comité (MRC) de Pierre-De Sauret, donne avis que le Conseil de la MRC, à sa séance ordinaire du 13 novembre 2024, a adopté, par sa résolution 2024-11-315, les tarifs de la Société de transport collectif de Pierre-De Sauret (STC) qui seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025 pour l'ensemble des services de transport collectif et adapté, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12).

Pour de plus amples renseignements concernant ces services, la population est invitée à communiquer avec la STC directement.

Donné à Sorel-Tracy, ce 19 novembre 2024.

Madame Esther Obiesse, LL.M.

Directrice des affaires juridiques et greffière

Nouveautés

À compter du 1^{er} janvier 2025, le passage payé à bord du véhicule sera plus spacieux que les titres de transport électroniques ajoutés à l'avance sur une carte d'accès. La carte d'accès est obligatoire pour le transport à la demande (taxibus et adapté) et fortement recommandée pour le transport collectif sur des lignes fixes (autobus). Il est possible de se procurer ces cartes tout à fait gratuitement sur le site Internet de la STC ou au terminus des Promenades - STC.

La gratuité du circuit urbain (ligne 10) sera maintenue tout au long de l'année 2025. Pour bénéficier de ce privilège, les usagers devront présenter une carte d'accès autobus à l'embarquement, sur laquelle ils auront préalablement déposé le titre de transport gratuit Abonnement illimité 2025 – ligne 10. Ce titre est disponible dès maintenant sur le site Internet de la STC ou au terminus des Promenades - STC. En l'absence de cette carte ou si l'abonnement illimité 2025 n'y a pas été déposé, le paiement du passage sera exigé au montant de 5\$.

Pour plus amples informations, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de la STC.

Ons le present document, les termes employés pour désigner des personnes sont, par et sans préjudice, de ceux et de leur nature d'un résident et d'un résidente.



Terminus des Promenades - STC
450, boulevard Pélouquin, local 650, Sorel-Tracy
450 743-3336 | 1 833 703-3336
www.stcpierredesauret.ca
stcpierredesauret



Grille tarifaire 2025



DESCRIPTION DU TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORIGINAL	TARIF RÉDUIT*
-----------------------------------	----------------	---------------

DÉDUCTION EN TITRE RÉGIONAL ET TRANSPORT ADAPTÉ ENTRE LES ZONES 1 ET 4

TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE	Montant exact exigé
1 passage	5,00 \$

TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À LAIDE DE LA CARTE D'ACCÈS

Payable en ligne, à la STC ou aux points de vente autorisés

1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	40,00 \$	24,00 \$
25 passages	84,25 \$	53,00 \$
Mensuel	87,25 \$	92,25 \$

RÉGULARITÉ

Payable à bord, en ligne ou à la STC

Personne âgée de 65 ans et plus (Membre senior 1 et 2)	10,00 \$	9,00 \$
Personne âgée de 65 ans et plus (Membre senior 3 et 4)	25,00 \$	18,00 \$
Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)	30,00 \$	18,00 \$

DÉDUCTIONS EN AUTOBUS CIRCUITS EXPRESS ET URBAIN

TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE

Montant exact exigé

1 passage	5,00 \$	0,00 \$
-----------	---------	---------

TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À LAIDE DE LA CARTE D'ACCÈS

Payable en ligne, à la STC ou aux points de vente autorisés

1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	40,00 \$	24,00 \$
25 passages	84,25 \$	53,00 \$
Mensuel	87,25 \$	92,25 \$

Personne âgée de 65 ans et plus (Membre senior 1 et 2)

Personne âgée de 65 ans et plus (Membre senior 3 et 4)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

Personne à mobilité réduite (Membre à mobilité réduite)

ZONES (MAXI-ET TRANSPORT ADAPTÉ)

- Sorel-Tracy
Saint-Joseph-de-Sorel
Saint-Étienne-de-Sorel
- Saint-Amand-de-Mataneau
Saint-Étienne-de-Sorel
Sorel-Tracy
Sorel
Saint-Robert
- Mataneau
Sorel-Tracy
Saint-Étienne-de-Sorel
Saint-Robert
- Combourg

TARIF RÉDUIT

- * Jeune de moins de 18 ans
- * Étudiant à temps plein (avec preuve de l'inscription scolaire)
- * Personne âgée de 65 ans et plus
- * Personne à faible revenu et occupée par le CDEB ou le SECTE

POLITIQUE FAMILIALE

Les enfants de 11 ans et moins voyagent gratuitement à l'infinité avec un accompagnateur d'une personne de 14 ans et plus qui dépose un titre de transport sur le circuit urbain à l'embarquement.

Le groupe familial pour un maximum de 3 enfants par accompagnateur pour le circuit régional, les circuits express et les services de transport adaptés est offert à la carte.

*ABONNEMENT ILLIMITÉ 2025

Cet abonnement est gratuit pour les détenteurs de la carte d'accès autobus et permet des déplacements sur le circuit urbain ligne 10 pendant toute la durée de validité de la carte d'accès autobus. Les titres de transport de la carte d'accès autobus - STC, les utilisateurs ne possédant pas de carte d'accès autobus, ne peuvent pas bénéficier de ce service.

Pour une mobilité régionale accessible!

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente avoir publié l'avis ci-dessus en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil, le 19^e jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 19^e jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre.

Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière